

Note BIO COM(80) 241 aux Bureaux Nationaux
cc. aux membres du Groupe
Bruxelles, le 11 juin 1980

432 -----

Reunion de la Commission du mercredi 11 juin

Les travaux de la Commission ont porte pour l essentiel sur :

- la mise au point de ses propositions ou positions decoulant de l accord intervenu au Conseil des Affaires etrangeres du 30/5 en ce qui concerne le mecanisme financier et les mesures supplementaires au benefice du Royaume Uni d une part, la mise en oeuvre de l accord intervenu sur la peche d autre part.

- la preparation de la prochaine Presidence luxembourgeoise (ler juillet - 31 decembre 1980) avec M. Gaston Thorn qui a ete recu brievement par le President a 11 h 50 et a participe ensuite aux travaux de la Commission jusqu a 13h 15; M. Thorn devait ensuite participer a un dejeuner de travail a la Commission.

- la preparation de sa participation aux travaux de la prochaine session parlementaire (16 au 19 juin), ainsi qu au Conseil Peche des 16 et 17 juin prochains; le Vice President Ortoli a rendu compte a cette occasion des resultats du Conseil ECO/FIN du 9 juin dernier.

En ce qui concerne le Conseil europeen de Venise et le Sommet occidental, le President a fait brievement le point de leur preparation.

1. Mecanisme financier

La Commission a approuve un "projet de reglement du Conseil modifiant le reglement no. 1172/76 du 17 mai 1976 portant creation d un mecanisme financier" qui devrait etre envoye au Conseil dans les tout prochains jours et dont le texte pourra etre communique a la presse sans doute au debut de la semaine prochaine.

Il s agit comme vous le savez de l adaptation du mecanisme financier de mai 1976 comportant d une part la suppression des limites et plafonds qui y etaient prevus pour le montant de l allocation a l etat membre demandeur; les modifications techniques rendues necessaires par les problemes rencontres pendant la periode d application de ce reglement, d autre part.

.../...

2. Mesures supplémentaires au bénéfice du Royaume-Uni

Il s'agit en l'occurrence également d'un projet de règlement du Conseil qui devrait être disponible dans les mêmes délais que le précédent.

Ce projet de règlement a été présenté par M. Giolitti en accord avec M. Tugendhat. Comme vous le savez la mise en œuvre de mesures communautaires supplémentaires au Royaume Uni, doit contribuer à la solution des principaux problèmes structurels qui affectent ce pays, ainsi qu'à la convergence des économies des Etats Membres de la Communauté.

3. Présidence luxembourgeoise

Après avoir introduit le Président Thorn en Commission vers midi et l'avoir très cordialement salué au nom du Collège, le Président Jenkins a mis en évidence les priorités qui, de l'avis de la Commission, devraient caractériser le second semestre 1980. Il s'agit de la mise en œuvre de l'accord intervenu le 30/5 dernier et de l'adoption du Budget 1980 avant la pause de l'été, de la mise en œuvre de l'accord sur la pêche issu également du même Conseil des Affaires étrangères, du problème de l'énergie qui sera au centre des réflexions du Conseil européen et du Sommet occidental, de la consolidation du système monétaire européen, de la poursuite des travaux concernant l'élargissement et enfin de l'ensemble des problèmes liés à l'amélioration du fonctionnement des Institutions européennes, compte tenu notamment du Rapport des Trois Sages et de l'importance particulière des relations entre la Commission et le Parlement européen.

Le Président Thorn a souligné dans sa réponse qu'il entendait "jouer le rôle d'honnête courtier de la Communauté, en étroite collaboration avec la Commission, gardienne des Traités".

M. Thorn a indiqué ensuite qu'il approuvait en principe les priorités indiquées par le Président Jenkins. Une discussion avec les membres de la Commission et concernant les différents secteurs prioritaires pour le second semestre s'est poursuivie ensuite jusqu'à 13h15.

Après le déjeuner, la Commission tiendra une brève session restreinte portant sur des problèmes administratifs.

Amitiés

Manuel Santarelli Comeur.

